

# Sociologies

Théories et recherches

---

## Qu'est-ce qu'avoir une appartenance dans nos sociétés dites individualistes ?

MICHEL MESSU

---

### Résumés

L'auteur prend comme point de départ ce qui est dit des appartenances et des liens dans les discours recueillis lors de ses enquêtes. Il suppose que, des discours « ordinaires » tenus sur les « appartenances » et le « lien social », il peut être dégagé un point de vue sociologique, que ces discours se prêtent à l'élaboration d'une perspective théorique sur ce que signifie avoir une « appartenance » dans nos sociétés dites individualistes. Il s'agit de voir dans un premier temps comment appartenances et liens se trouvent perçus, reçus, pensés par les personnes qui en parlent. Ensuite de chercher à préciser le type de relation que ces personnes établissent entre ce qu'elles disent être leurs appartenances et leur manière d'éprouver leur intégration sociale. Et enfin de tester l'hypothèse selon laquelle les appartenances seraient ce sur quoi se formerait, se stabiliserait ou se consoliderait le « lien social », entendu comme la forme majeure d'intégration au tout social ou comme le mode d'affirmation valorisé de son existence en tant qu'individu social

#### *What does it mean to have a "membership" in our individualistic societies?*

The author takes as starting point what is said about affiliations and ties in the discourses collected in his investigations. He assumes that from "ordinary" discourses held on "membership" and "social ties" a sociological point of view can be extricated, and that these discourses participate to the elaboration of a theoretical perspective on what it means to have a "membership" in our individualistic societies. At first, he will look at how affiliations and social ties are perceived, received and conceived by people who talk about them. Then, he will aim at specifying the type of relationship that people establish between what they say is their affiliations and how they experience their social integration. At last, he will test the hypothesis according to which membership would be on what social ties would form, stabilize, or strengthen themselves, understood as the major form of integration to the social body or as an affirmation mode of its valued existence as a social individual.

#### *¿Que es lo que significa pertenecer a algo en nuestras sociedades individualistas?*

El autor toma como punto de partida los discursos en las encuestas por él efectuadas sobre la pertenencia y los lazos sociales. Supone que a partir de las reflexiones « ordinarias » sobre el hecho de pertenecer a algo y sobre las interrelaciones sociales puede elaborarse una visión sociológica ya que esos discursos facilitan la construcción de una perspectiva teórica sobre lo que significa « pertenecer a algo » dentro de una sociedad individualista como la nuestra. A un primer nivel se trata de analizar la visión personal de las personas entrevistadas. En segundo lugar se intenta precisar el tipo de relación entre lo que esas personas dicen y la realidad de su integración social. Finalmente se intenta verificar la hipótesis según la cual el echo de « pertenecer », es la piedra angular sobre la cual se edifica y se consolidan las interrelaciones sociales (« lazos sociales ») que son el criterio sobre los cuales se asienta la existencia social del individuo.

---

## **Entrées d'index**

**Index de mots-clés** : analyse du discours, intégration sociale, lien social

---

## **Texte intégral**

- 1 Je me propose, ici, non pas de partir de considérations générales sur les appartenances et le lien social qu'elles entraîneraient, mais de prendre comme point de départ ce qui est dit de ses appartenances et des liens dans les discours que l'on peut recueillir lors de nos enquêtes. Autrement dit, je ne présuppose aucune théorie sociologique des « appartenances » et du « lien social ». Je suppose seulement que des discours « ordinaires » tenus sur les « appartenances » et le « lien social », il peut être dégagé un point de vue sociologique, qu'ils se prêtent à l'élaboration d'une perspective théorique sur ce que signifie avoir une « appartenance » dans nos sociétés dites individualistes <sup>1</sup>. Ce qui permettra éventuellement de le confronter à diverses analyses qui, d'une manière ou d'une autre, ont traité de ces questions.
- 2 Il s'agira d'abord de voir comment appartenances et liens se trouvent perçus, reçus, pensés par les personnes qui en parlent. Il s'agira ensuite de chercher à préciser le type de relation que ces personnes établissent entre ce qu'elles disent être leurs appartenances et leur manière d'éprouver leur intégration sociale, leur « lien social ». Il s'agira enfin, de tester l'hypothèse, communément formulée, selon laquelle les appartenances (déclarées ou non, reconnues ou non, revendiquées ou non), seraient ce sur quoi se formerait, se stabiliserait ou se consoliderait le « lien social », entendu donc comme la forme majeure, normativement souhaitée, d'intégration au tout social ou comme le mode d'affirmation valorisé de son existence en tant qu'individu social <sup>2</sup>.

## **Les appartenances présentées dans les discours recueillis**

- 3 Ces appartenances sont plurielles, sélectives, réversibles. Du moins est-ce ainsi que j'ai pu les analyser au terme d'une enquête dont les résultats ont été rassemblés dans un rapport destiné au commanditaire de l'étude et dans un ouvrage, *Des Racines et des ailes* (Messu, 2006), dont le titre n'a rien à voir avec la célèbre émission de télévision française... Ce titre emprunte et aux discours que j'ai pu recueillir et à un ancestral proverbe yiddish qui veut que : « On ne peut donner que deux choses à ses enfants : des racines et des ailes ».
- 4 L'objet de l'étude qui allait se mener parallèlement à l'enquête INSEE « Histoires de vie », portait sur les manières de dire « qui l'on est » et « comment est-on devenu celui que l'on dit être » ainsi que sur les « effets des événements de la vie, des accidents de la vie bien souvent, sur qui l'on est ».

## **Les appartenances sont plurielles**

- 5 Plurielles, parce qu'elles sont présentées tantôt comme des héritages, des « racines » dira-t-on, qui attachent à un territoire, à un environnement, à une histoire, à un groupe, à une famille, etc., tantôt comme le fruit d'une démarche volontaire et élective, un trait singulier de la personnalité. Des « ailes », dirons-nous.
- 6 De plus, doit-on ajouter, leur pluralité n'est que faiblement ordonnée. Bien que les « racines familiales », qu'elles soient référées à une lignée – ce qui leur donne

toujours une certaine noblesse – ou aux ascendants directs, semblent toujours garder une primauté sur l'adhésion à un club de tennis, à un groupe de danse de salon ou d'archéologues-amateurs. Ces racines deviennent plus hésitantes lorsqu'il s'agit d'établir la préséance à accorder à l'une ou l'autre des branches de l'arbre généalogique. Et il n'est pas sûr que le plus grand capital d'honneur apporté par l'une, au regard de l'autre ou des autres, soit toujours décisif dans la valorisation qui pourra en être faite à un moment ou à un autre du parcours de vie de l'individu.

7 De même les appartenances territoriales, qu'elles soient d'origine, c'est-à-dire d'origine ancestrale ou circonstancielle, ou qu'elles soient d'établissement, ne pèsent pas d'un même poids selon les individus sans pour autant être tenues, du moins fréquemment, pour de simples accidents de parcours.

8 Du coup les langues maternelles, celles qui attachent à un territoire et à une communauté, sont-elles aussi susceptibles de recevoir des valorisations bien différentes d'une personne à l'autre. Cela va de la langue-stigmate, la langue qui, dans le pays d'accueil, disqualifie celui qui l'utilise, à la langue ésotérique qui spécifie celui qui est autrement plus confiant dans la réussite de son intégration, en passant par la langue que l'on cultive presque en secret parce qu'elle reste la, ou une, langue d'usage infantile et préserve une part de l'affectivité qui habite chacun des sujets sociaux.

9 Et que dire des groupes d'appartenance professionnelle, lorsqu'ils peuvent encore prendre l'allure de la spécification d'un métier, d'un type de savoir-faire et de savoir-être, lorsqu'ils s'accompagnent d'un rituel formel d'inclusion, de la possession d'un titre, scolaire ou autre, etc. ? Ainsi certains groupes professionnels, encore pensés et vécus sur le mode du métier, de la guilde ou de la confrérie vont pouvoir autoriser l'identification de la personne au stéréotype qui s'y trouve associé. Sur ce plan, la plupart des appartenances professionnelles se présentent comme une séquence définitionnelle de la personne. Celle-ci se donnant à penser comme un complexe de telles séquences définitionnelles.

10 On voit déjà que toutes ces appartenances, reconnues, souvent revendiquées et tenues, par ceux qui s'en réclament, comme des supports majeurs de leur identité, ne le sont jamais de manière absolue. Les individus, lorsqu'ils sont conviés à en faire état, ne réduisent jamais leur identité personnelle et sociale à l'une ou l'autre, ou même à quelques-unes, de ces appartenances. D'autres viennent s'y adjoindre pour dire qui l'on est « vraiment ». Et, surtout, une expérience singulière, un itinéraire propre, une trajectoire de vie, donnent à ces appartenances héritées un poids variable. Variable, relativement aux autres appartenances possibles et variable, temporellement, au cours de l'histoire singulière du titulaire de toutes ces appartenances.

11 Ainsi, certaines personnes vont se dire « être originaires », « être d'un milieu », par exemple : « rural », d'« artisans », de « la petite classe ouvrière », de « gros commerçants », de « petits employés », ou avec plus de précisions, de « cheminots », de « médecins », etc., pour signifier que, sans être soi-même un « rural », un « artisan », un « ouvrier », un « gros commerçant », un « cheminot », un « médecin », etc. et peut-être même pour dire qu'elles n'ont plus rien à voir avec une telle appartenance, elles peuvent toujours s'en réclamer et s'y référer au titre de leur passé. Et ce, pour indiquer ce que l'on va tenir pour une certaine permanence d'appartenance, un trait identitaire constitutif de la personnalité individuelle, les traces d'une origine irrécusable, ou, tout aussi bien, pour souligner l'écart construit, le dépassement, le renoncement, etc., en tout cas la rupture d'avec cette appartenance première.

12 Variées et variables, ces appartenances premières reçoivent donc des significations multiples et, en tout cas, surtout pas univoques. Bien qu'elles puissent être présentées comme irrécusables, comme une sorte de première donne, de données brutes et contingentes, elles ne sont pas foncièrement tenues pour indépassables.

Tout au contraire. Car, de nos jours, dans nos sociétés des individus, l'identité individuelle se conçoit comme un dépassement de ce donné originaire. Pour autant, elles sont loin d'être négligeables. Ni déterminantes, ni insignifiantes, peut-on dire.

## Les appartenances sont sélectives

- 13 Il est aussi remarquable que, dans les discours recueillis sur l'identité et la personnalité des individus rencontrés, nombreux sont ceux qui privilégient délibérément l'une des origines familiales, surtout lorsqu'elles renvoient à des appartenances d'origine différentes, comme dans le cas d'individus issus de « couples mixtes », comme l'on dit par raccourci pour signifier un croisement d'appartenances familiales, nationales, culturelles ou religieuses fort contrastées. Dans bien des cas, on ne revendiquera, pour dire son identité, qu'une appartenance seulement à l'une des branches de l'arbre généalogique.
- 14 On peut le comprendre comme une conséquence logique de la valorisation de l'une des appartenances d'origine sur l'autre lorsque, dans la société d'établissement du « couple mixte » d'origine, l'autre pouvait être méprisée, disqualifiée voire sujette à discrimination. Comme je l'ai rencontré auprès de personnes nées dans les années 1940-50 et titulaires d'un nom à consonance italienne objet de moqueries de la part des camarades de classes, voire de rejet de la part de la communauté environnante.
- 15 Mais d'autres fois c'est l'inverse qui se produit. Le nom qui aurait trahi l'origine polonaise de la lignée maternelle s'est trouvé effacé par l'adoption du nom bourguignon de la lignée paternelle. Pourtant, c'est l'appartenance polonaise qui sera mise en avant, soutenue par toutes les démarches entreprises au cours de l'itinéraire de vie de la personne pour retrouver, tardivement, des membres de la famille polonaise en Pologne, y séjourner pendant les périodes de vacances, apprendre la langue en suivant des cours dispensés à l'université..., bref, tout un travail d'acculturation volontariste et de récupération identitaire pour pouvoir développer un sentiment expérientiel d'appartenance polonaise.
- 16 Il était donc frappant de voir combien l'expérience de vie des individus pouvait permettre, je dirais même favoriser, cette sélection entre appartenances possibles, parfois seulement virtuelles, d'autre fois irrémédiablement présentes, mais dans tous les cas sélectives. C'est d'ailleurs cette sélectivité des appartenances qui rend l'identité sociale des individus susceptible de connaître la variation dans le temps et de paraître déagée des contraintes sociales de définition. Mais de paraître seulement. Cela autorisera cependant l'expression du troisième caractère des appartenances.

## Les appartenances sont réversibles

- 17 La variabilité des appartenances ne joue pas seulement à l'intérieur de l'éventail des possibles dont disposerait, à des degrés divers, tout individu. Une appartenance reconnue, parfois revendiquée, affirmée publiquement, peut être abandonnée, tue comme si elle tombait en désuétude, voire même récusée comme si elle ne convenait plus.
- 18 L'appartenance, fût-elle tenue pour constitutive de l'identité ou de la personnalité de l'individu, ne se présente pas d'abord comme un héritage qu'il y aurait à recevoir tel quel ou, dans le meilleur des cas, à faire fructifier. C'est un héritage dont on peut disposer. Que l'on peut protéger, conserver, vénérer, mais aussi que l'on peut investir et utiliser à d'autres fins que sa propre reproduction, que l'on peut agencer, transformer, maquiller, dilapider ou récuser. On peut donc avoir eu, reçu et accepté une appartenance et la voir s'étioler au fil de l'expérience de vie de l'individu, voire récusée pour son inadéquation à la situation présente de l'individu. Sensible

notamment sur le plan des croyances religieuses, cela l'est aussi sur le plan des croyances en général ou celui des bonnes manières de faire ou d'être. En effet, la religion que l'on recevait des générations antérieures comme un héritage à respecter et une obligation de s'y soumettre, est désormais conçue comme un choix individuel, une adhésion réfléchie et, à l'occasion, négociée.

19 Dans bien des domaines également, les croyances associées à une forme d'appartenance étaient pensées comme des transmissions verticales, d'une génération à l'autre, des mêmes valeurs, des mêmes conceptions, des mêmes normes. Aujourd'hui, c'est en tout cas ce qu'affirmaient nos interlocuteurs, les valeurs, conceptions, normes de référence sont celles de leur génération (ou des générations actuelles, puisqu'elles cohabitent de plus en plus longtemps). Les valeurs, conceptions, normes, se transmettent d'abord horizontalement. Du coup, ses appartenances héritées et ce qu'elles véhiculent comme valeurs, conceptions, normes, vont-elles souffrir de leur plus ou moins grand écart avec celles de la génération de référence. Plus d'une fois, l'incompatibilité se fera jour. Et plus d'une fois, on énoncera la distance prise avec ce que l'on a reçu en héritage. Parfois avec sympathie, d'autres fois avec amertume, un parcours de distanciation, voire d'émancipation, est décrit pour marquer combien le reçu et l'acquis peuvent être contradictoires.

20 Or ce qui caractérise nos sociétés « individualistes », c'est justement de permettre à l'individu de choisir entre ces deux options, de le faire en donnant la prééminence à ce qu'il tient pour préférable pour lui, en l'espèce à ce qu'il a acquis à l'encontre de ce qui lui a été transmis. Du coup, bien des appartenances qui se présentent comme accessoires ou seulement électives vont-elles pouvoir prendre autant d'importance définitionnelle, pour dire qui l'on est, que les appartenances héritées et auxquelles on n'appartient plus. Et selon les moments de la trajectoire on pourra toujours réviser ses adhésions, abandonner ce qui avait été élu et élire ou réélire ce qui avait été abandonné.

## Pour faire le point sur ce qui vient d'être dit

21 Les appartenances auxquelles se réfèrent les individus pour énoncer leur identité ou décrire leur personnalité ne relèvent pas d'un ordonnancement ou d'une hiérarchie bien arrêtés. S'il y a bien des appartenances qui semblent partagées par tous, elles n'en ont pas pour autant le même poids définitionnel, ni le même sens identitaire. Dans les discours que l'on tient sur soi, il ne se dégage pas de niveau ou de strates d'appartenance significatives. L'origine, sous ses multiples aspects d'appartenance, est fortement concurrencée par l'itinéraire de vie et la dimension expérientielle de la vie.

22 Il ressort clairement des entretiens réalisés que les individus ne se conçoivent pas – ou plus – comme l'incarnation d'un *fatum*, d'un destin hérité de ses origines. Ils ne se pensent pas comme des exemplaires, plus ou moins fidèles, d'une entité sociale qui les transcenderait toujours, telle une lignée familiale, une communauté territoriale, un ordre confessionnel, professionnel ou autre.

23 Non que ces derniers n'ont pas – ou plus – de poids, mais leur poids est relatif, il se compose avec ce que l'expérience de vie de l'individu va lui apporter en termes de nouveaux ancrages sociaux, de nouvelles relations, de possibles quêtes électives. Mieux, cette relativité ne s'entend pas simplement comme l'application d'un contrepoids – qui viendrait balancer le poids des origines – mais comme un incessant mouvement de dosage, jamais complètement acquis. Une sorte de maelstrom identitaire. Auquel fait écho cet impératif catégorique contemporain : « Sois toi-même ! ».

24 Ce qui est désormais à entendre non pas comme la réalisation des ascriptions qui sont censées définir ce que sont et qui sont les individus. Une sorte d'exécution d'un

programme tout entier déjà contenu dans les appartenances d'origine, pensées comme la base ou le fondement de l'identité individuelle. Celle-ci, en retour, est conçue comme le développement du germe fourni par ces appartenances.

25 Devenir soi-même, avoir une identité sociale individuelle, se pense non dans un devenir pré-programmé, mais dans un devenir à programmer et à reprogrammer à partir des appartenances du moment jugées pertinentes pour ce faire. C'est dans le stock des appartenances actuelles, conjoncturelles et contingentes, que l'on devient soi-même.

26 Pour le dire d'un mot, l'identité n'est pas conférée par quelques appartenances d'origine, elle n'est pas non plus germinative depuis ces appartenances d'origine, elle est en constante élaboration à partir de toutes les appartenances que l'on peut se trouver.

27 Ce qui ne veut surtout pas dire, il faut s'empresse de le préciser, que tout cela n'a pas de sens, n'admet pas de cohérence et se trouve en deçà ou au-delà du social. Il s'en faut même. Car dans cette construction permanente du soi-même gît du « lien ». C'est en quelque sorte par la même opération que se construit l'identité sociale individuelle et les points d'ancrage de l'individu dans le collectif, dans le « social ».

## Quelques remarques complémentaires avant d'oser quelques questions

28 D'abord et à titre d'élément de cadrage problématique, mentionnons le contexte idéologique, le cadre de représentation majoritairement admis de ce que veut dire « avoir une identité sociale individuelle ». « Avoir une identité sociale individuelle », de nos jours, dans nos sociétés « individualistes », dans lesquelles, je le rappelle, l'individu a et est une valeur centrale, c'est réaliser une opération de production d'un soi, à partir de données héritées, transmises, acceptées ou refusées, et/ou de données acquises, recherchées ou reçues, tout cela selon des règles de construction variables dans le temps. C'est une opération de production d'un soi par soi, non pas dans une simple relation en miroir, celle d'un soi narcissique qui s'auto-engendrerait, mais une opération de production d'un soi par soi via tous les autres. Ontologiquement parlant, sans le rapport aux autres, il ne saurait y avoir de rapport de soi à soi.

29 Ce faisant, l'individu producteur de soi se trouve satisfait à l'impératif éthico-social d'authenticité, d'autonomie de la volonté appliquée au sujet social, autrement dit, de refus de toute forme imposée de sujétion. Ce faisant donc, l'individu se comporte conformément à l'impératif collectif d'être ou de devenir « soi-même ». C'est bien pourquoi, être soi, c'est être comme un autre, c'est partager la même valeur d'accomplissement de soi, obéir à la même règle de construction de soi, se conformer au même cadre idéologique, à un cadre qui récuse la subordination de l'individu à l'ensemble collectif.

30 À titre de preuve et pour le dire en peu de mots, pensons à ce que certains auteurs ont appelé la psychologisation de la société. C'est-à-dire et pour simplifier encore, l'attention sans finalité religieuse portée aux états d'âme des individus sociaux. En effet, de la cure psychanalytique aux *reality shows* télévisuels, en passant par les exercices de motivation des collaborateurs de l'entreprise, l'individu social y est pensé comme titulaire d'une autonomie qu'il lui revient d'exercer en toutes circonstances. Mieux, le non-respect de cette norme d'autonomie, la non-participation à l'orchestration collective d'exercice de l'autonomie, sont tenus pour des formes de déviance sociale. Ainsi en va-t-il de la participation scolaire des enfants dès le plus jeune âge, des formes de management dans les organisations, des modes de communication politique, etc.

31 Notons au passage que, paradoxalement, cet impératif social qui commande d'« être soi », d'« être autonome », conduit à l'occasion à de nouvelles formes de



contrainte. Ainsi, exercer en toute liberté son autonomie au sein d'une organisation qui réclame la participation de ses membres, faire état donc de sa personnalité, de sa singularité identitaire, si cet exercice de l'autonomie vous conduit à ne pas pratiquer comme le plus grand nombre, cela vous expose à une forme de retour normatif de ce plus grand nombre, à une sorte de retour du refoulé collectif. Ce, en vous transformant, par exemple, en « simple consommateur », ce qui est disqualifiant et vous condamne à une sorte de moindre-être social. *A fortiori*, si vos paroles ou vos actes provoquent un *feedback* négatif à l'endroit du groupe d'appartenance, vous risquez les foudres ou des mesures de rétorsion de ce dernier, bien que vous l'ayez fait le plus authentiquement possible.

32 Là toujours, adhérer par un geste volontaire à un groupe, à une communauté, tend donc à vous contraindre – à peine de vous voir rejeter – au respect scrupuleux des règles et des normes édictées – explicitement ou non. Bien sûr la contrainte est plus ou moins forte selon le groupe ou la communauté. Et, dans bien des cas, la possibilité de faire défection est tacitement admise<sup>3</sup>. Mais de manière générale, bien qu'il s'agisse d'une contrainte en retour, médiée par la volonté de celui qui la subit, elle n'en conduit pas moins à créer des rapports normatifs, des rapports de nécessité qui peuvent même prendre des formes conventionnelles ou légales.

## Quelques questions à défaut de certitudes

33 Si les appartenances sont plurielles, sélectives et réversibles, si elles engagent la capacité des individus à les revendiquer, les récuser, les gommer, etc., peut-on dire pour autant que nous enregistrons une sorte d'effacement du social dans la construction de ce qui nous lie au collectif, à la société globale comme l'on dit parfois ?

34 J'ai de fait déjà répondu à cette question par la négative en affirmant que la capacité des individus à revendiquer, récuser, gommer, etc., leurs appartenances, à produire donc leur « identité », répondait à une attente sociale : celle qui vise à satisfaire à l'impératif social d'« être soi-même ». Ce qui revient à partager l'idéologie dominante de nos sociétés « individualistes ». Celle qui accorde justement un primat à l'individu, y compris donc dans la définition de « qui est-il ? »

35 Mais cette sorte d'action contextuelle et idéologique du social à l'endroit de l'individu doit encore être précisée. Si les individus arrivent à se persuader qu'ils sont, en un sens, les auteurs de « qui » ils sont, c'est parce qu'ils arrivent à jouer avec les facteurs de coercition qui font l'appartenance. Et ceux-ci s'éprouvent aussi bien à l'échelle de la société qu'à l'échelon de l'intimité individuelle. Par facteurs de coercition, il faut entendre aussi bien les idées, les croyances, les normes admises, les lois établies que les mesures pratiques, les moyens effectivement mobilisés, les formes d'exécution... qui produisent ce sentiment d'appartenance ainsi que les effets réels d'appartenance. Or, ce sont les mesures pratiques, les expériences, socialement produites et socialement admises, qui vont pouvoir faire varier les effets réels d'appartenance, au point d'autoriser la défection de l'individu y compris de ce qui se donnera pour une appartenance « naturelle ».

36 Pour le dire autrement, recevoir une assignation d'appartenance, on pourrait dire aussi naturaliser une appartenance, n'a pas le même sens et n'entraîne pas les mêmes effets selon le contexte social, historique, culturel, dans lequel cela se produit. Se voir affecté d'une appartenance religieuse d'origine, être « né » juif, chrétien, musulman, n'a pas le même sens « social », n'offre pas les mêmes contraintes sur l'individu, selon les contextes socio-historiques. Pour ce dernier, sa capacité d'affranchissement peut être nulle ou totale, en passant par toutes sortes d'intermédiaires qui prendront la forme d'artifices, de paroles, de gestes, de signes divers. Lorsque le contexte est à

l'imposition *ad vitam aeternam* – c'est le cas de le dire – de l'appartenance religieuse d'origine, l'individu qui s'en affranchit ou tente de s'en affranchir devient un parjure, un renégat et pour le moins un mécréant. Il connaîtra sûrement l'opprobre, peut-être le bannissement, parfois la mort. L'inclusion « naturelle » dans la communauté des croyants exige les formes les plus radicales d'exclusion sociale de l'infidèle. C'est là le ressort de bien des conflits de famille comme de guerres des religions.

37 Lorsque l'appartenance est pensée comme « naturellement » attachée à l'individu, ou lorsque l'individu se pense « naturellement » titulaire d'une appartenance, en somme lorsque « appartenance » et « individu » sont congruents voire superposables, l'individu s'efface derrière son appartenance. L'individu devient son appartenance, l'individu est assigné à son appartenance.

38 Le plus souvent c'est une contrainte externe qui maintient l'individu dans son appartenance d'origine. Mais tout aussi souvent elle s'accompagne d'une forme d'intériorisation, d'incorporation. C'est ce qu'on a pris l'habitude d'appeler un habitus. Intériorisée, la contrainte externe participe de la formation d'un éthos. Elle deviendra invisible pour donner aux individus une « seconde nature », comme l'on dit si bien.

39 En ce sens, on peut estimer que les formes sociales coercitives qui entendent faire respecter l'assignation d'appartenance seront à la hauteur de la relation établie entre les deux. Exclusives, lorsque la communauté est close sur elle-même, lorsque, par exemple, la communauté des croyants ne saurait se réduire ou s'étendre, lorsque le discours politique ne saurait s'écarter de celui des instances dirigeantes, lorsque l'image sexuelle de soi ne saurait admettre la confusion des genres, etc. Plus laxistes, lorsque du jeu pourra s'introduire entre les deux. Lorsque la communauté des croyants est elle-même ouverte, lorsque la ligne du parti est interprétable ou amendable, lorsque l'image sexuelle de soi ne passe plus nécessairement par l'exhibition de certains attributs, etc. Elle peut même être en voie d'extinction, lorsque les deux pourront être ontologiquement dissociés, lorsqu'un individu abstrait, confisquant pour lui l'universalité attachée aux communautés d'appartenance, pourra faire de ces dernières le produit de sa liberté de choix. Ainsi, la foi, vécue comme une expérience intime individuelle, se substituera à l'assignation confessionnelle, l'opinion politique éclairée du militant remplacera le suivisme de l'encarté, l'orientation sexuelle assumée ruinera la perversion psychique ou morale « contre nature », etc.

40 Pour le dire encore en d'autres termes, identité ou « image de soi » et appartenances nouent des rapports qui réfléchissent et confortent les principes généraux qui organisent historiquement la société et, ce faisant, intègre l'individu dans sa société. Une société d'ordres assigne des appartenances aux individus. Les statuts qu'elle va distinguer sont des assignations intégrées, incorporées, par les individus. L'individu qui s'y conforme sera tenu pour intégré et développera un sentiment que l'on peut dire être de légitimité sociale. *A contrario*, dans une société « individualiste », c'est en n'étant pas réduit à ses assignations d'origine (ethniques, religieuses, territoriales... qu'importe) que l'individu apparaîtra en conformité avec les principes qui organisent cette société : un idéal de justice fondé sur l'égalité, une hiérarchie sociale fondée sur le mérite, etc.

41 En somme, ce que l'on appelle le « lien social » et par cette métaphore il convient bien d'entendre le fait qu'un individu se sent et sera perçu comme « légitime », comme légitimement appartenir à son groupe ou sa catégorie sociale de désignation et, ce disant, à la société globale que cela contribue à former. Ce qui peut donc se faire aussi bien par la reconnaissance d'appartenances assignées que par leur déni. Aussi bien par la référence à une représentation empirique, circonscrite, normée du groupe d'appartenance que par le recours à une représentation idéalisée, abstraite, formelle de l'appartenance à la société globale et des « liens » qui s'y nouent.

42 En somme, ce n'est pas l'appartenance qui fait le « lien social ». C'est chaque



société qui fait jouer aux appartenances un rôle plus ou moins « liant ».

## Pour ne pas conclure

- 43 Sur cette base, on pourra se demander s'il peut exister une société qui ne fasse jouer aux appartenances que le rôle des utilités ? On ne manquera pas de penser au modèle républicain d'organisation sociale et politique et particulièrement au modèle français. Les assignations d'appartenance d'origine ont été volontairement gommées, les affiliations diverses des individus – de la corporation de métiers à la famille instituée, en passant par la langue maternelle d'usage –, ont même pu être tenues pour des freins à la bonne intégration de l'individu dans le tout social et réduites quant à leur rôle intégratif. Mais la République n'a pas souhaité supprimer les appartenances des individus (contrairement au projet de « communisme intégral »). Elle a d'abord voulu en affaiblir la puissance socio-politique.
- 44 Certaines ont donc vu leur poids fortement diminuer, d'autres se sont maintenues, mais surtout et il ne faut surtout pas oublier de le noter, de nouvelles affiliations mises en place par l'État protecteur principalement sont venues élargir les possibilités d'appartenance des individus. Ainsi on a pu voir que relever de la fonction publique ou être un salarié du privé, exercer une profession libérale ou être un petit propriétaire foncier, témoignent de nouvelles appartenances liées au statut socio-professionnel. De la même manière, être un actif ou un retraité, avoir un emploi ou être au chômage, être solvable ou être assisté, etc., fournissent de nouvelles appartenances liées à un statut social dépendant largement de l'intervention de l'État.
- 45 Bref, les statuts professionnels et les situations au regard de la protection sociale vont offrir de nouvelles formes d'appartenance, plus légitimes aux yeux de la République, parce que fondées sur une sorte de déclinaison juridique de l'individu-citoyen abstrait. Ce faisant, sociologiquement parlant, nous avons affaire à de nouvelles appartenances qui apportent des formes d'identification aux individus et des « liens » avec le collectif social. Ainsi, être un assisté social c'est être fortement dépendant des formes de la solidarité sociale qui organisent la protection de ces personnes et trouver ou subir des types d'identification à polarité négative lorsqu'on se perçoit comme un assisté honteux, ou à polarité positive lorsqu'on se perçoit comme un ayant-droit de la protection sociale.
- 46 Autrement dit et pour suggérer une réponse à la question précédente, il ne semble pas qu'une société puisse faire l'économie des instances d'appartenance par lesquelles les individus trouvent et des modes d'identification et les principes de leur « lien » à la société globale. Des instances d'appartenance à partir desquelles les individus forgent leur identité sociale individuelle et conçoivent leur attachement aux autres proches, aux proches empiriques, mais aussi à autrui en général, à l'autre *in abstracto*.
- 47 Pour terminer je convoquerai à l'appui de ce que je viens de dire les propos tenus par Dominique Schnapper dans un article publié dans la *Revue française de sociologie* et dans lequel elle souligne que « la société moderne n'est pas formée de groupes juxtaposés, aux frontières claires, mais d'individus dont les rôles, les références et les identifications sont multiples. Suivant les situations sociales et les circonstances historiques, ils choisissent, en fonction de leur passé individuel et collectif, des références et des identifications – sans compter les oublis –, toujours susceptibles d'être remises en question. » (Schnapper, 2008, p. 136) Ce disant, comme elle le montre de manière convaincante, se joue le mode d'organisation, le type de « lien » qu'entretiendront entre eux ces individus. Sera-t-il de type individualiste-républicain (à la manière française) ou de type individualiste-communautarien (à la manière nord-américaine) ? Pour n'envisager que ces deux cas

de figure.

---

## Bibliographie

HIRSCHMAN A. O. (1970), *Exit, Voice and Loyalty, Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*, Cambridge, Harvard University Press.

MESSU M. (2006), *Des Racines et des ailes*, Paris, Éditions Hermann.

SCHNAPPER D. (2008), « Les enjeux démocratiques de la statistique ethnique », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n° 1.

---

## Notes

1 « Dites individualistes », par là je veux d'abord souligner que je n'accorde aucun primat à l'individu dans la formation de la société. Toute société n'est formée que d'individus eux-mêmes toujours-déjà intégrés à une société de laquelle ils dépendent et à l'élaboration de laquelle ils contribuent. On ne peut donc penser l'individu sans la société et réciproquement. « Individualiste », ici, est à prendre comme une valeur. Et comme une valeur produisant de réels effets sociaux, notamment d'individuation. Cela ne renvoie donc pas à une simple idéologie alternative ou à une vague et illusoire conception de la vie en société.

2 À propos du « lien social ». Certes, on a dit déjà beaucoup de choses sur cette notion, ou plutôt, cette métaphore sociologique. Bien sûr, comme nombre de métaphores, la métaphore ligamenteuse appliquée au social est trompeuse. C'est souvent à tort que l'on recherche la force du lien dans les marques qu'il laisse ou dans ses manifestations phénoménales, ses formes visibles, concrètes, en quelque sorte. Tous les amateurs de Westerns le savent, ce ne sont pas les cordes les plus grosses, les nœuds les plus voyants, qui retiennent le mieux le prisonnier. L'habile cowboy arrive toujours à se libérer des liens qui l'entravent. De ce point de vue, on peut penser que tous ceux qui cherchent, d'une manière ou d'une autre, à restaurer le lien social par des mesures formelles plus ou moins spectaculaires, sont généralement en train d'abandonner la proie pour l'ombre. En la matière, on peut rester durkheimien pour penser que ce qui attache le plus est peut-être ce qui est le moins visible. Mais on n'oubliera pas, par ailleurs, qu'il y a des manifestations publiques dont le sens est de manifester ce qui relie les individus sociaux entre eux ; que des rituels sont nécessaires pour réactiver les mythes fondateurs d'une communauté ; que la commensalité suppose que l'on se mette à table... De ce point de vue encore, on peut dire que le religieux – au sens étymologique du terme – est bien au principe du social.

Cela dit et au-delà de la métaphore, l'idée de lien est elle-même à préciser. D'abord faut-il l'entendre singulièrement. C'est-à-dire comprendre qu'un seul principe existe, une seule modalité de liaison. Ce qui entraînerait pour l'individu qu'il est lié, soit délié. Depuis Robert Castel, on dit affilié ou désaffilié. Qu'importe le glissement sémantique qui surcharge le ligament du poids d'un fils, c'est l'idée selon laquelle tout individu se trouve, par définition donc, tenu dans l'ensemble collectif par un seul principe ou, si l'on veut, qu'une seule modalité y préside. C'est cette idée qui doit retenir notre attention. Bref, et en un mot, tout cela ne tiendrait qu'à un fil. Et, lorsque cela ne tient qu'à un fil, cela paraît toujours plus fragile. Encore que, à l'heure des nanotechnologies, il faudrait peut-être revoir la question ! En tout cas et pour ce qui nous intéresse, s'esquisse ici une conception d'après laquelle une seule appartenance ou, pour mieux dire, l'appartenance à une seule forme de socialité autoriserait l'inclusion, l'intégration de l'individu au tout social. Le raisonnement logique qui sous-tend tout cela est celui de la transitivité de l'implication :  $[(p \Rightarrow q) \wedge (q \Rightarrow r)] \Rightarrow (p \Rightarrow r)$ , comme elle s'écrit dans la logique des propositions.

Pour le dire autrement, traduire la métaphore du « lien » en principe logique de l'implication revient à comprendre le thème de cet article de la manière suivante : si un individu lambda appartient à un groupe, un ensemble, une catégorie... et si ce groupe, ensemble, catégorie... lie à la société, alors l'individu lambda est lié à la société, est intégré au tout social. Du coup les questions deviennent-elles celles de savoir à quelle condition cet individu lambda va pouvoir être considéré appartenir à un groupe, ensemble, catégorie... pensé comme condition nécessaire et suffisante d'intégration au tout social. Et, subséquentement, quels sont les groupes, ensembles, catégories qui vont nécessairement et suffisamment lier à la société.

Toutefois, avant de s'engager éventuellement dans cette voie, notons que l'idée du « lien social » peut s'entendre encore de manière plurielle. D'ailleurs, bien souvent, on emploie le pluriel, « liens sociaux », pour désigner la configuration d'éléments qui produisent un type d'attachement, un mode d'intégration dans l'ensemble sociétal. La pluralité, ici, souligne avant tout la complexité du phénomène. Car si l'effet induit, l'intégration au tout social donc, est relativement facile à repérer – encore que, semble-t-il, ce ne puisse se faire que normativement –, les modalités par lesquelles se trouve produit l'effet sont autrement difficiles à cerner.

En fait, ce qui semble se jouer ici est bien plutôt la conception que l'on se fait du social lui-même. Est-il une mécanique dans laquelle telle cause produit tel effet : telle appartenance, telle intégration ? Telle non appartenance, telle non intégration ? Obéit-il, différemment, à des procédures plus complexes d'intrication de séries causales, de compensation d'effets, voire d'équivalents de mouvements browniens aux effets homéostatiques ? Peu de monde osant proclamer qu'un principe d'entropie gouverne finalement tout cela !

3 Il convient de rappeler ici les analyses conduites par Albert O. Hirschman (1970).

---

## ***Pour citer cet article***

### *Référence électronique*

Michel Messu , « Qu'est-ce qu'avoir une appartenance dans nos sociétés dites individualistes ? », *SociologieS* [En ligne] , Théories et recherches , mis en ligne le 06 juillet 2011, Consulté le 23 décembre 2011. URL : <http://sociologies.revues.org/index3543.html>

---

## ***Auteur***

### **Michel Messu**

Université de Nantes et GEPECS (EA 3625) - Université Paris Descartes, Axe Politiques sociales et Solidarités en Europe ; Directeur de Recherche au CREDOC, France - [michel.messu@wanadoo.fr](mailto:michel.messu@wanadoo.fr)

### *Articles du même auteur*

#### **Aide-toi, le ciel t'aidera !** [Texte intégral]

À propos du *Nouvel ordre protectionnel* de Didier Vrancken  
Paru dans *SociologieS* , Débats , Figures contemporaines de l'État social

#### **Les nouveaux droits sociaux, une protection contre l'incertitude** [Texte intégral]

Discussion de l'ouvrage *La Montée des incertitudes* de Robert Castel, Paris, Éditions du Seuil, 2009  
Paru dans *SociologieS* , Grands résumés , La Montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu

#### **La rentabilité heuristique des méthodes** [Texte intégral]

Paru dans *SociologieS* , Théories et recherches